

Bruxelles, 12 mai 2015 (07.00 a.m. CEST)

Début d'année exceptionnellement vigoureux, avec un bénéfice de 510 millions d'euros au premier trimestre

KBC a clôturé le premier trimestre 2015 sur un bénéfice net de 510 millions d'euros, contre 473 millions d'euros au dernier trimestre 2014 et 347 millions d'euros au premier trimestre 2014.

Johan Thijs, CEO du Groupe :



« Malgré la contraction de l'économie mondiale au premier trimestre 2015, les économies de nos marchés d'Europe centrale et d'Irlande ont fait preuve d'une relative robustesse. La persistance de taux d'intérêt très bas a continué de poser un défi à l'ensemble du secteur financier. Dans ce contexte, KBC a publié un résultat net exceptionnellement solide de 510 millions d'euros pour le premier trimestre 2015. Les commissions que nous percevons ont augmenté de manière significative, en particulier dans nos activités de gestion d'actifs, et nos avoirs en gestion excèdent désormais 200 milliards d'euros. En plus d'une hausse des ventes d'assurance non-vie, le ratio combiné s'est révélé excellent. Les ventes des produits d'assurance vie Branche 23 sont restées inchangées par rapport au quatrième trimestre 2014 tandis que les ventes de produits d'assurance vie à intérêt garanti ont reculé. Conformément aux anticipations, les revenus nets d'intérêts ont diminué, avec un rétrécissement de la marge d'intérêts nette, mais les volumes des prêts et les dépôts des clients ont poursuivi leur progression dans la majorité de nos marchés stratégiques. Les charges d'exploitation ont été largement altérées par l'application d'IFRIC21, qui nous a contraints à comptabiliser au premier trimestre 2015 une part importante des taxes bancaires spécifiques pour l'exercice complet (264 millions d'euros). Le ratio charges/produits ajusté de facteurs spécifiques est resté très robuste. Les réductions de valeur se sont avérées très basses, à un niveau qui sera probablement intenable.

Au premier trimestre, la division Belgique a généré un résultat net de 330 millions, en hausse par rapport au résultat de 304 millions enregistré au premier trimestre 2014, mais de toute évidence inférieur au résultat du quatrième trimestre 2014 dans la mesure où l'application d'IFRIC 21 entraîne la comptabilisation au premier trimestre de l'essentiel des taxes spécifiques aux établissements bancaires au titre de l'exercice 2015 entier. Par rapport au quatrième trimestre 2014, le premier trimestre 2015 s'est caractérisé par un accroissement des revenus nets de commissions et une baisse des revenus nets d'intérêts, un excellent ratio combiné pour l'assurance non-vie grâce au faible niveau des demandes d'indemnisation, un recul des ventes de produits d'assurance vie, un tassement des revenus de négociation et à la juste valeur, des plus-values réalisées élevées sur les ventes d'obligations et d'actions et une diminution des autres revenus nets. Les charges ont été affectées par la comptabilisation d'une proportion importante des taxes spécifiques aux établissements bancaires pour l'exercice entier. Abstraction faite de ces taxes, les coûts ont diminué, tout comme les réductions de valeur. Les activités

bancaires et d'assurance ont généré respectivement deux tiers et un tiers du résultat net du trimestre considéré. Enfin, le premier trimestre 2015 a également été impacté par des ajustements fiscaux négatifs à caractère unique.

Au cours du trimestre considéré, la division Tchéquie a dégagé un résultat net de 143 millions, supérieur à la moyenne de 132 millions observée au cours des quatre trimestres précédents. Par rapport au trimestre précédent, les résultats du premier trimestre 2015 se sont caractérisés (sur une base comparable) par des revenus nets d'intérêts plus ou moins stables malgré l'environnement de faibles taux d'intérêt, une hausse de la marge nette d'intérêts, une légère contraction des revenus nets de commissions, une augmentation des résultats nets découlant des instruments financiers et de la vente d'obligations et d'actions, un ratio combiné non-vie satisfaisant et un repli des ventes de produits d'assurance vie. Les charges ont été affectées par la comptabilisation au cours du trimestre concerné d'une proportion importante des taxes spécifiques aux établissements bancaires pour l'exercice entier ; abstraction faite de ces taxes, les coûts ont diminué. Les réductions de valeur sur crédits se sont révélées extrêmement basses. Les activités bancaires et d'assurance ont généré respectivement 97% et 3% du résultat net du trimestre considéré.

Au cours du trimestre considéré, la division Marchés internationaux a enregistré un résultat net positif de 24 millions d'euros, qui marque une amélioration substantielle par rapport au résultat net négatif moyen de -46 millions d'euros des quatre trimestres précédents (un résultat plombé par les provisions liées à la nouvelle loi hongroise sur les prêts aux particuliers (disposition de la Curia) et par des pertes de valeur sur crédits en Irlande). Par rapport au trimestre précédent, le premier trimestre 2015 s'est caractérisé par des revenus nets d'intérêts légèrement supérieurs, des revenus nets de commissions en baisse, un résultat solide découlant des instruments financiers à la juste valeur et une hausse des autres revenus due à la reprise partielle d'une provision antérieure en vue de la disposition de la loi Curia relative aux crédits aux particuliers. Le ratio combiné non-vie s'est par ailleurs nettement amélioré et les ventes d'assurance vie ont augmenté. Les charges ont été affectées par la comptabilisation au premier trimestre d'une proportion importante des taxes spécifiques aux établissements bancaires pour l'exercice entier ; abstraction faite de ces taxes, les coûts ont diminué. Les provisions pour pertes sur crédits se sont sensiblement repliées par rapport au trimestre précédent. Globalement, les activités bancaires enregistrent un résultat net de 18 millions d'euros (résultats positifs en Slovaquie et en Bulgarie, mais négatifs en Hongrie et en Irlande), tandis que les activités d'assurance représentent un résultat net de 6 millions d'euros.

La position de liquidité du groupe demeure très solide, les ratios LCR et NSFR dépassant largement 100%.

De même, notre position de capital reste aussi très robuste, comme en témoigne le ratio common equity de 14,9% (Bâle III à pleine charge sous le compromis danois) et 15,4% (selon la méthode FICOD). Ce pourcentage dépasse largement le double objectif réglementaire de solvabilité fixé à 10,5%. Nous avons encore optimisé la structure de capital du groupe en remplaçant une partie du capital des actionnaires de KBC Assurances par un emprunt intragroupe Tier-2 d'un montant de 500 millions d'euros souscrit par KBC Groupe SA durant le trimestre considéré. Le leverage ratio du groupe (Bâle III à pleine charge) s'établit à 6,4%.

Nous entendons figurer parmi les plus performants d'Europe des établissements financiers tournés vers les particuliers et devenir la référence en matière de bancassurance dans nos marchés stratégiques. Ces résultats sont venus conforter la forte conviction que nous inspire notre cœur de métier, la bancassurance, en Belgique, en République tchèque, en Slovaquie, en Hongrie et en Bulgarie.

Nous avons pour objectif de nous assurer que nos activités bénéficient à nos clients, nos actionnaires et autres parties prenantes. Tous nos collaborateurs sont très déterminés à atteindre cet objectif. Nous sommes véritablement reconnaissants pour la confiance dont notre entreprise et nos collaborateurs continuent de bénéficier. »

Chiffres clés financiers du 1er trimestre 2015 par rapport au 4e trimestre 2014 :

- Robuste performance de nos franchises de bancassurance commerciales dans nos activités et marchés principaux.
- Forte croissance des prêts en Belgique, en République tchèque et en Slovaquie.
- Croissance très vigoureuse des dépôts en Belgique, en Irlande et en Bulgarie.
- Baisse des revenus nets d'intérêts, contraction de la marge nette d'intérêts de 2,16% à 2,08%.
- Ventes satisfaisantes de produits non-vie et ratio combiné non-vie excellent de 82% (year-to-date).
- Revenus nets de commissions en progression de 13%, les avoirs en gestion excèdent 200 milliards d'euros.
- Recul des ventes d'assurance vie à intérêts garantis.
- Baisse des plus-values nettes découlant des instruments financiers à la juste valeur et baisse des autres revenus nets, mais hausse des plus-values sur les actifs disponibles à la vente.
- Ratio charges/produits de 52% (year-to-date), ajusté des éléments spécifiques.
- Très faible ratio de pertes sur crédits de 0,21% (year-to-date).
- Position de trésorerie solide : LCR de 132% et NSFR de 126%.
- Solvabilité : base de capital robuste, ratio common equity selon Bâle III (à pleine charge, compromis danois) de 14,9% et 15,4% (méthode FICOD), ces deux chiffres étant nettement supérieurs à l'objectif réglementaire de 10,5%. Leverage ratio (Bâle III à pleine charge) à 6,4%.

Aperçu Groupe KBC (consolidé)	1TR 2014 ¹	4TR 2014	1TR 2015 ¹
Résultat net, IFRS (en millions EUR)	347	473	510
Bénéfice de base par action, IFRS (en EUR) ²	0.32	1.00	1.19
Résultat net ajusté (en millions EUR)	337	493	510
Ventilation du résultat net, IFRS, par division (en millions EUR)			
Belgique	304	414	330
République tchèque	138	121	143
Marchés internationaux	-28	-7	24
Centre de groupe	-67	-54	13
Capitaux propres des actionnaires de la société mère par action (en EUR, fin de période)	28.7	31.4	33.3

¹ Distorsion due à la comptabilisation de la majeure partie des taxes bancaires spécifiques au premier trimestre (IFRIC 21).

² Remarque : en cas de paiement d'un coupon sur les titres de capital de base vendus au gouvernement régional flamand et les instruments additionnels Tier-1 inclus dans les capitaux propres, il sera déduit du numérateur (au prorata). En cas de paiement d'une pénalité sur les titres du capital de base, elle sera déduite de la même manière.

Aperçu des résultats selon IFRS

Pour les données complètes du compte de résultats et du bilan consolidés selon les normes IFRS, nous vous renvoyons au chapitre « Consolidated financial statements » du rapport trimestriel, qui reprend également un résumé du résultat global, des variations des capitaux propres des actionnaires et des flux de trésorerie, ainsi que plusieurs annexes relatives aux comptes.

Compte de résultats consolidé selon IFRS, KBC Groupe (en millions EUR)	1TR 2014	2TR 2014	3TR 2014	4TR 2014	1TR 2015
Revenus nets d'intérêts	1 010	1 056	1 120	1 123	1 091
Revenus d'intérêts	1 930	1 971	2 010	1 982	1 850
Charges d'intérêts	-920	-915	-890	-860	-759
Assurance non-vie (avant réassurance)	149	102	139	123	167
<i>Primes acquises</i>	307	315	321	322	320
<i>Charges techniques</i>	-158	-214	-183	-200	-153
Assurance vie (avant réassurance)	-59	-56	-57	-45	-48
<i>Primes acquises</i>	308	297	299	343	302
<i>Charges techniques</i>	-367	-353	-355	-388	-350
Résultat de la réassurance cédée	-17	19	4	10	-11
Revenus de dividendes	14	24	9	9	12
Résultat net d'instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats	40	44	34	109	57
Résultat net réalisé sur des actifs financiers disponibles à la vente	51	49	28	22	80
Revenus nets de commissions	374	387	402	410	459
Revenus de commissions	557	533	579	577	632
Charges de commissions	-182	-147	-177	-167	-174
Autres revenus nets	52	-99	73	68	49
Total des revenus	1 615	1 526	1 752	1 827	1 855
Charges d'exploitation	-1 049	-908	-897	-964	-1 125
Réductions de valeur :	-114	-142	-58	-193	-77
sur prêts et créances	-102	-136	-190	-158	-73
sur actifs financiers disponibles à la vente	-5	-3	-6	-14	-3
sur goodwill	0	0	0	0	0
autres	-6	-3	139	-21	-1
Quote-part dans le résultat des entreprises associées et joint- ventures	7	7	6	6	6
Résultat avant impôts	459	483	803	675	659
Impôts	-112	-149	-194	-202	-149
Résultat net après impôts des activités abandonnées	0	0	0	0	0
Résultat après impôts	347	334	608	473	510
attribuable à des participations minoritaires	0	0	0	0	0
attribuable aux actionnaires de la société mère	347	334	608	473	510
Bénéfice par action (EUR), ordinaire	0.32	0.67	1.32	1.00	1.19
Bénéfice par action (EUR), dilué	0.32	0.67	1.32	1.00	1.19

IFRIC 21 (Taxes) a été approuvé par l'Union européenne en juin 2014 et est entré en vigueur le 1er janvier 2015. La principale conséquence d'IFRIC 21 en 2015 porte sur le fait que certaines taxes doivent être comptabilisées à l'avance, ce qui a eu une incidence négative sur les résultats du premier trimestre 2015. Dans la mesure où il doit être appliqué de manière rétroactive, KBC a retraité les chiffres trimestriels comparables pour 2014. Cet impact s'observe uniquement au niveau des variations trimestrielles et n'affecte pas les chiffres pour l'exercice entier.

Aperçu des résultats ajustés

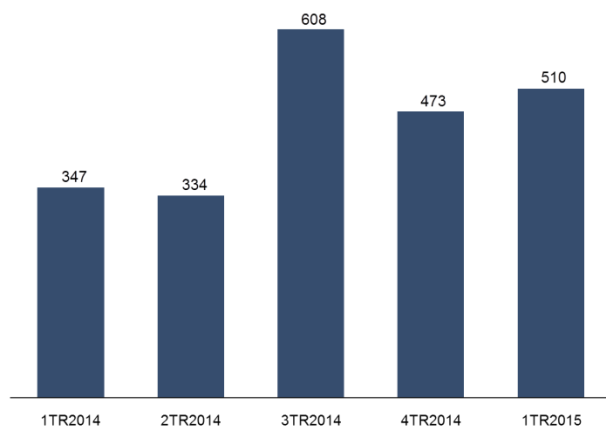
En sus des chiffres requis selon les normes IFRS (section précédente) et jusqu'à la fin de l'exercice 2014, KBC a fourni des chiffres visant à mieux détailler la performance actuelle de ses activités. Ainsi, dans le tableau ci-dessous, l'impact des activités legacy (désinvestissements restants, CDO) et de l'évaluation du risque de crédit propre est exclu du compte de résultats et résumé en trois lignes sous le poste « Incidences des activités legacy et des risques de crédit propres (après impôts) » dans le tableau (dans le cadre de l'information par division, ces éléments sont tous inclus dans le Centre de groupe). Compte tenu de leur caractère négligeable (finalisation des désinvestissements, absence d'exposition aux CDO désormais), ces éléments ne sont plus comptabilisés séparément à compter du premier trimestre 2015. En outre, le revenu des marchés des capitaux est traité différemment, à des fins comptables, pour la division Belgique (l'ensemble des résultats des négociations ayant été comptabilisés au poste « Résultat net d'instruments financiers à la juste valeur »). Ce traitement s'est poursuivi au premier trimestre 2015. Les différences entre les chiffres selon IFRS et les chiffres ajustés sont commentées de manière exhaustive sous « Notes on segment reporting » à la section « Consolidated financial statements » du rapport trimestriel.

Compte de résultats consolidé, KBC Groupe (en millions EUR)	1TR 2014	2TR 2014	3TR 2014	4TR 2014	1TR 2015
Résultat net ajusté (hors activités legacy et risque de crédit propre)					
Revenus nets d'intérêts	1 002	1 047	1 109	1 110	1 072
Assurance non-vie (avant réassurance)	149	102	139	123	167
<i>Primes acquises</i>	307	315	321	322	320
<i>Charges techniques</i>	-158	-214	-183	-200	-153
Assurance vie (avant réassurance)	-59	-56	-57	-45	-48
<i>Primes acquises</i>	308	297	299	343	302
<i>Charges techniques</i>	-367	-353	-355	-388	-350
Résultat de la réassurance cédée	-17	19	4	10	-11
Revenus de dividendes	11	22	6	7	11
Résultat net d'instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats	17	37	49	130	74
Résultat net réalisé sur des actifs financiers disponibles à la vente	50	49	27	18	79
Revenus nets de commissions	378	389	404	410	462
Autres revenus nets	52	-124	64	70	49
Total des revenus	1 584	1 485	1 746	1 832	1 855
Charges d'exploitation	-1 041	-901	-872	-961	-1 125
Réductions de valeur :	-107	-134	-183	-191	-77
sur prêts et créances	-103	-130	-165	-156	-73
sur actifs financiers disponibles à la vente	-5	-3	-6	-14	-3
sur goodwill	0	0	0	0	0
autres	0	0	-12	-21	-1
Quote-part dans le résultat des entreprises associées et joint-ventures	7	7	6	6	6
Résultat avant impôts	442	457	696	685	659
Impôts	-106	-152	-202	-192	-149
Résultat après impôts	337	305	494	493	510
attribuable à des participations minoritaires	0	0	0	0	0
attribuable aux actionnaires de la société mère	337	305	494	493	510
Incidences des activités legacy et des risques de crédit propres (après impôts)					
Legacy – bénéfices/pertes liés aux CDO	16	30	-24	-7	-
Legacy – désinvestissements	-9	8	132	-15	-
MTM du risque de crédit propre	2	-8	6	1	-
Résultat après impôts, attribuable aux actionnaires de la société mère	347	334	608	473	510
Belgique	304	398	399	414	330
République tchèque	138	140	130	121	143
Marchés internationaux	-28	-175	28	-7	24
Centre de groupe	-67	-29	51	-54	13

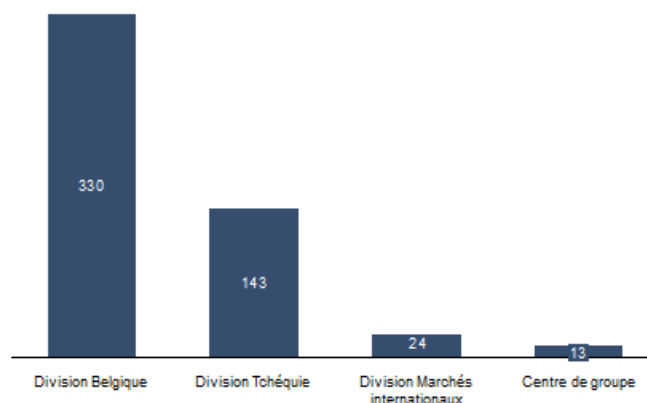
IFRIC 21 (Taxes) a été approuvé par l'Union européenne en juin 2014 et est entré en vigueur le 1er janvier 2015. La principale conséquence d'IFRIC 21 en 2015 porte sur le fait que certaines taxes doivent être comptabilisées à l'avance, ce qui a eu une incidence négative sur les résultats du premier trimestre 2015. Dans la mesure où il doit être appliqué de manière rétroactive, KBC a retraité les chiffres trimestriels comparables pour 2014. Cet impact s'observe uniquement au niveau des variations trimestrielles et n'affecte pas les chiffres pour l'exercice entier.

Analyse du trimestre considéré (1TR2015)

Résultat net (en millions EUR)



Résultat net par division, 1TR2015 (en millions EUR)



Le résultat net pour le trimestre considéré s'est établi à 510 millions d'euros, contre 473 millions d'euros au quatrième trimestre 2014 et 347 millions d'euros au premier trimestre 2014.

Total des revenus

- En sus des chiffres requis selon les normes IFRS (section précédente) et jusqu'à la fin de l'exercice 2014, KBC a fourni des chiffres visant à mieux détailler la performance actuelle de ses activités. Par conséquent, dans l'analyse ci-dessous, l'impact des activités legacy (désinvestissements restants et CDO) et de l'évaluation du risque de crédit propre est exclu du compte de résultats pour toutes les données trimestrielles 2014, afin de permettre une comparaison pertinente. En outre, le revenu des marchés des capitaux est traité différemment, à des fins comptables, pour la division Belgique (l'ensemble des résultats des négociations ayant été comptabilisés au poste « Résultat net d'instruments financiers à la juste valeur »).
- En rythme annuel, nos performances se ressentent aussi partiellement de la déconsolidation de KBC Bank Deutschland et de certains autres changements mineurs. Afin de permettre la comparaison, ces éléments ne seront pas pris en considération (« sur une base comparable »).
- Les revenus nets d'intérêts s'établissent à 1 072 millions d'euros, en repli de 3% en rythme trimestriel mais en hausse de 7% en rythme annuel. Sur une base comparable, ils affichent une progression de 9% en rythme annuel. La marge d'intérêts nette s'inscrit à 2,08% pour le trimestre concerné, en baisse de 8 points de base par rapport au niveau du trimestre précédent et en progression de 8 points de base par rapport au niveau (recalculé) du même trimestre de l'année dernière. La baisse des revenus nets d'intérêts en rythme trimestriel est essentiellement imputable au recul des frais de refinancement payés par anticipation sur les prêts hypothécaires en Belgique ainsi qu'à la diminution des revenus sur les prêts hypothécaires précédemment refinancés en Belgique, mais aussi à des réinvestissements moins rémunérateurs au niveau du portefeuille d'investissements. En rythme annuel, la hausse a été portée par des marges commerciales saines, une croissance des volumes, une baisse des coûts de financement et une augmentation des frais de remboursement anticipé. Le volume des dépôts augmente de 3% en rythme trimestriel et de 6% en rythme annuel. Le volume d'octroi de crédits augmente de 1% en rythme trimestriel et de 4% en rythme annuel. Dans la division Belgique, le portefeuille de crédits se gonfle de 1% en rythme trimestriel et de 5% en rythme annuel. Dans la même division, les dépôts croissent de 5% en rythme trimestriel et de 11% en rythme annuel. En

République tchèque, le portefeuille de crédits progresse de 9% en rythme annuel et de 2% en rythme trimestriel, tandis que les dépôts augmentent de 7% d'une année à l'autre et sont stables d'un trimestre à l'autre. Le portefeuille de crédits de la division Marchés internationaux est pratiquement inchangé en rythme annuel (la contraction du portefeuille de crédits irlandais épongeant la forte progression en Hongrie, en Bulgarie et en Slovaquie) et reste également plus ou moins stable en rythme trimestriel. La base de dépôts de la division affiche une progression de 8% en rythme annuel (tirée principalement par l'Irlande où la campagne axée sur les particuliers bat son plein, et par la Bulgarie) et de 3% en rythme trimestriel.

- Les activités d'assurance vie et non-vie ont généré des primes acquises brutes diminuées des charges techniques brutes et du résultat de la réassurance cédée totalisant 108 millions d'euros durant le trimestre considéré, soit une hausse de 23% en rythme trimestriel, principalement sous l'effet de la baisse des charges techniques dans le segment non-vie, et de 48% en rythme annuel, essentiellement du fait de la croissance des primes acquises dans le segment non-vie et du repli des charges techniques dans le segment vie.

Dans le segment non-vie, les primes acquises ont diminué de 1% par rapport au trimestre précédent mais progressé de 4% en rythme annuel. Au premier trimestre, les demandes d'indemnisation ont reculé de 23% par rapport au niveau du trimestre précédent et de 3% par rapport au premier trimestre 2014. La décrue en rythme trimestriel a résulté d'une baisse des demandes d'indemnisation, qu'elles soient normales ou importantes, en Belgique. En conséquence, le ratio combiné a atteint un niveau excellent de 82% (year-to-date).

Les ventes de produits d'assurance vie (y compris les produits Branche 23 non inclus dans les revenus de primes) ont fléchi de 8% par rapport à leur niveau au 4e trimestre 2014, dans un contexte de baisse marquée des produits d'assurance vie à intérêts garantis et de stabilité des ventes de produits d'assurance vie Branche 23. En rythme annuel, les ventes d'assurances vie ont progressé de 6%.

Il est à noter qu'au premier trimestre, les revenus d'investissement issus d'activités d'assurance ont crû de 21% par rapport au niveau du trimestre précédent et affiché un niveau stable par rapport au même trimestre de l'année dernière. La variation trimestrielle s'explique essentiellement par une hausse du résultat net réalisé sur des actifs disponibles à la vente, et par une baisse des réductions de valeur. Enfin, le résultat financier technique a également tiré parti du contrôle rigoureux des frais administratifs généraux, en baisse de 5% par rapport au trimestre précédent.

- Le résultat net des instruments financiers à la juste valeur atteint 74 millions d'euros pour le trimestre considéré, soit nettement plus que la moyenne de 58 millions d'euros des quatre trimestres précédents mais en deçà du quatrième trimestre 2014. Le recul en rythme trimestriel de ce poste s'explique par des ajustements de valeur de crédit positif (essentiellement du fait de modifications au niveau des modèles) au cours du trimestre précédent. Les valorisations des instruments dérivés à des fins de gestion du bilan s'établissent à -3 millions d'euros au trimestre considéré (contre une moyenne trimestrielle de -50 millions d'euros en 2014 et de -7 millions d'euros au quatrième trimestre 2014). Le revenu de la salle des marchés, qui entre également en considération dans ce poste, atteint un niveau modeste au premier trimestre 2015, en partie à cause de l'impact de la réévaluation du franc suisse au cours de la période.
- Le résultat net réalisé sur des actifs disponibles à la vente s'inscrit à 79 millions d'euros pour le trimestre considéré, soit en progression par rapport au trimestre précédent et au-dessus de la moyenne de 36 millions d'euros des quatre trimestres précédents. Ces plus-values ont été réalisées sur des ventes à la fois d'actions et d'obligations et à la faveur de conditions de marché très porteuses.
- Les revenus nets de commissions ressortent à 462 millions d'euros, en hausse de 13% en rythme trimestriel et de 22% en rythme annuel (23% sur une base comparable), essentiellement du fait de la hausse des frais d'entrée liés aux produits d'investissement et des commissions de gestion pour les fonds communs de placement. Les avoirs en gestion s'établissent à 208 milliards d'euros, en hausse de 12% par rapport au niveau

du trimestre précédent (à la faveur de la performance des investissements (+8%) et des influx nets (+4%)) et progressent de 25% en rythme annuel, à la faveur de la performance des investissements (+16%) et des influx nets (+9%).

- Les autres revenus nets s'inscrivent à 49 millions d'euros, un niveau nettement supérieur à la moyenne de 16 millions d'euros observée sur les quatre trimestres précédents (ce dernier chiffre avait été impacté à hauteur de -231 millions d'euros par des provisions relatives à la nouvelle loi hongroise sur les prêts aux particuliers au deuxième trimestre 2014, tandis que le chiffre du premier trimestre 2015 inclut une reprise de cette provision de 17 millions d'euros).

Charges d'exploitation

- Les charges d'exploitation s'établissent à 1 125 millions d'euros au premier trimestre, en hausse de 17% par rapport au trimestre précédent et de 8% en rythme annuel (9% sur une base comparable). La hausse a été faussée par la comptabilisation au cours du trimestre considéré d'une proportion importante des taxes spécifiques aux établissements bancaires pour l'exercice entier en vertu de l'application d'IFRIC 21 (264 millions d'euros) ; à données comparables (c.-à-d. en excluant l'effet de la taxe bancaire et sur une base comparable), les autres charges ont reculé de 6% en rythme trimestriel et progressé de 3% en rythme annuel. Le repli en termes trimestriels s'explique par une baisse des dépenses consacrées au marketing en Belgique et en République tchèque, une réduction des charges de personnel en Belgique et en Irlande et par certains éléments exceptionnels en Hongrie au quatrième trimestre 2014. En termes annuels, la hausse résulte d'une augmentation des charges de personnel en Belgique, en République tchèque et en Irlande et des charges générales en Irlande (notamment du fait de la campagne retail en cours).
- Le ratio charges/produits year-to-date ressort à un niveau relativement élevé de 63%. Ce pourcentage s'explique en très grande partie par la comptabilisation de 264 millions d'euros au premier trimestre en vue de couvrir l'essentiel des taxes bancaires dues au titre de l'exercice entier. Une fois ajusté des éléments spécifiques (entre autres la taxe bancaire, les ajustements fiscaux et les désinvestissements), le ratio charges/produits redescend à 52%.

Réductions de valeur

- Les pertes sur crédits s'établissent à 73 millions d'euros au premier trimestre 2015, en recul par rapport aux 156 millions d'euros enregistrés au trimestre précédent et aux 103 millions d'euros enregistrés un an plus tôt. Cette baisse considérable résulte essentiellement d'une diminution de 33 millions d'euros en Irlande, de 14 millions d'euros pour la division Tchèque et de 11 millions d'euros à la fois pour la division Belgique et le Centre de groupe. Le ratio annualisé de pertes sur crédits s'inscrit à 0,21% pour l'ensemble du groupe. Il se décompose comme suit : 0,28% pour la division Belgique (contre 0,23% pour l'exercice 2014), 0,04% seulement pour la division Tchèque (contre 0,18% pour l'exercice 2014), et 0,25% pour la division Marchés internationaux (contre 1,06% pour l'exercice 2014).
- Les réductions de valeur sur des actifs autres que des crédits sont limitées pour le trimestre considéré, s'établissant à 4 millions d'euros, dont 3 millions d'euros liés à des actifs disponibles à la vente.

Ventilation par division

- Au premier trimestre 2015, la **division Belgique** a généré un résultat net de 330 millions, en hausse par rapport au résultat de 304 millions enregistré au premier trimestre 2014, mais de toute évidence inférieur au résultat du trimestre précédent dans la mesure où l'application d'IFRIC 21 entraîne la comptabilisation au premier

trimestre de l'année de l'essentiel des taxes spécifiques aux établissements bancaires au titre de l'exercice 2015 entier. Par rapport au quatrième trimestre 2014, le premier trimestre 2015 s'est caractérisé par un accroissement des revenus nets de commissions et une baisse des revenus nets d'intérêts, un excellent ratio combiné pour l'assurance non-vie grâce au faible niveau des demandes d'indemnisation, un recul des ventes de produits d'assurance vie, un tassement des revenus de négociation et à la juste valeur, des plus-values réalisées élevées sur les ventes d'obligations et d'actions et une diminution des autres revenus nets. Les charges ont été affectées par la comptabilisation d'une proportion importante des taxes spécifiques aux établissements bancaires (parmi lesquelles la contribution au Fonds de résolution unique européen) pour l'exercice entier ; abstraction faite de ces taxes, les coûts ont diminué, tout comme les réductions de valeur. Les activités bancaires et d'assurance ont généré respectivement deux tiers et un tiers du résultat net du trimestre considéré. Enfin, le premier trimestre 2015 a également été impacté par des ajustements fiscaux négatifs exceptionnels.

- Au cours du trimestre considéré, la **division Tchèque** a dégagé un résultat net de 143 millions, supérieur à la moyenne de 132 millions observée au cours des quatre trimestres précédents. Par rapport au trimestre précédent, les résultats du premier trimestre 2015 se sont caractérisés (sur une base comparable) par des revenus nets d'intérêts plus ou moins stables malgré l'environnement de faibles taux d'intérêt, une hausse de la marge nette d'intérêts, une légère contraction des revenus nets de commissions, une augmentation des résultats nets des instruments financiers à la juste valeur et de la vente d'obligations et d'actions, un ratio combiné non-vie satisfaisant et un repli des ventes de produits d'assurance vie. Les charges ont été affectées par la comptabilisation au cours du trimestre concerné d'une proportion importante des taxes spécifiques aux établissements bancaires (parmi lesquelles la contribution au Fonds de résolution unique européen) pour l'exercice entier ; abstraction faite de ces taxes, les coûts ont diminué. Les réductions de valeur sur crédits se sont révélées extrêmement basses. Les activités bancaires et d'assurance ont généré respectivement 97% et 3% du résultat net du trimestre considéré.
- Au cours du trimestre considéré, la **division Marchés internationaux** a enregistré un résultat net positif de 24 millions d'euros, qui marque une amélioration substantielle par rapport au résultat net négatif moyen de -46 millions d'euros des quatre trimestres précédents (un résultat plombé par les provisions liées à la nouvelle loi hongroise sur les prêts aux particuliers (dispositions de la Curia) et par des pertes de valeur sur crédits en Irlande. Par rapport au trimestre précédent, le premier trimestre 2015 s'est caractérisé par des revenus nets d'intérêts légèrement supérieurs, des revenus nets de commissions en baisse, un résultat solide découlant des instruments financiers à la juste valeur et une hausse des autres revenus due à la reprise partielle de provisions passées en vue de la nouvelle loi hongroise sur les prêts aux particuliers. Le ratio combiné non-vie s'est par ailleurs nettement amélioré et les ventes d'assurance vie ont augmenté. Les charges ont été affectées par la comptabilisation d'une proportion importante des taxes spécifiques aux établissements bancaires pour l'exercice entier (parmi lesquelles la contribution au Fonds de résolution unique européen) ; abstraction faite de ces taxes, les coûts ont diminué. Les provisions pour pertes sur crédits se sont sensiblement repliées par rapport au trimestre précédent. Globalement, les activités bancaires enregistrent un résultat net de 18 millions d'euros (résultats positifs en Slovaquie et en Bulgarie, mais négatifs en Hongrie et en Irlande), tandis que les activités d'assurance représentent un résultat net de 6 millions d'euros.
- Le résultat net du **Centre de groupe** s'élève à 13 millions d'euros au premier trimestre 2015. Cette entité inclut plusieurs postes du groupe et les résultats des sociétés pour lesquelles des désinvestissements sont prévus. Elle intègre également l'impact des activités legacy (CDO et désinvestissements) et l'évaluation du risque de crédit propre. Bien que ces postes aient fait l'objet d'une comptabilisation séparée en 2014, le caractère désormais négligeable de leurs montants a permis leur réintégration dans les différentes lignes du compte de résultats au premier trimestre 2015.

Capitaux propres, solvabilité et liquidité

- À la fin du premier trimestre 2015, le total des capitaux propres s'établit à 17,3 milliards d'euros – en hausse de 0,8 milliard d'euros par rapport au niveau du début de l'année – principalement du fait de l'inclusion des résultats du premier trimestre (+0,5 milliard d'euros), de la variation de la réserve de réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente (+0,5 milliard d'euros), des couvertures des flux de trésorerie (-0,3 milliard d'euros) et de certains éléments mineurs.
- Au 31 mars 2015, le ratio common equity du groupe (Bâle III, à pleine charge, selon le compromis danois, y compris l'aide résiduelle du gouvernement régional flamand) est ressorti à un solide niveau de 14,9%. En vertu de la Directive sur les conglomérats financiers (FICOD), le ratio common equity du groupe s'élève à 15,4% (à pleine charge, y compris l'aide résiduelle du gouvernement régional flamand), si bien que ces deux ratios excèdent très nettement le double test de solvabilité mis en place par les autorités de régulation, fixé à 10,5% minimum. Le leverage ratio du groupe (Bâle III à pleine charge) s'établit à 6,4%.
- Le ratio de solvabilité de KBC Assurances s'inscrit à 334% au 31 mars 2015, un excellent résultat, en hausse par rapport au niveau déjà élevé de 323% enregistré fin 2014.
- La liquidité du groupe demeure excellente, avec un ratio LCR de 132% et un ratio NSFR de 126% à l'issue du premier trimestre 2015.

Données sélectionnées du bilan

Chiffres clés du bilan consolidé* KBC Groupe (en millions EUR)	31-03-2014	30-06-2014	30-09-2014	31-12-2014	31-03-2015
Actifs totaux	246 179	252 768	251 612	245 174	258 396
Prêts et avances à la clientèle	120 810	124 661	125 898	124 551	124 632
Titres (actions et titres de créance)	66 313	68 380	69 530	70 359	71 948
Dépôts de la clientèle et titres de créance	163 838	166 407	166 843	161 783	167 922
Provisions techniques avant réassurance	18 941	19 007	19 065	18 934	19 181
Dettes de contrats d'investissement, assurance	11 976	12 322	12 540	12 553	13 263
Capitaux propres de la société mère	11 968	12 318	12 840	13 125	13 928
Titres de capital de base sans droit de vote	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000

* Conformément à l'IFRS 5, les actifs et passifs d'un certain nombre de désinvestissements ont été réaffectés aux postes « Actifs non courants détenus en vue de la vente et groupes destinés à être cédés » et « Passifs liés à des groupes d'actifs destinés à être cédés », ce qui fausse légèrement la comparaison entre périodes.

Ratios sélectionnés

Ratios sélectionnés Groupe KBC (consolidé)	Exercice complet 2014	1TR 2015
Rentabilité et efficacité		
Rendement des capitaux propres*	14%	17%
Ratio charges/produits, bancaire (pour 2014 sur la base du résultat net ajusté)	57%	63%
Ratio combiné, assurances non-vie	94%	82%
Solvabilité		
Ratio Common equity (Bâle III, à pleine charge, y compris l'aide publique restante)	14.3%	14.9%
Ratio Common equity (méthode FICOD method, y compris l'aide publique restante)	14,6%	15,4%
Risque de crédit		
Ratio de pertes sur crédits	0.42%	0.21%
Ratio de crédits impaired pour les crédits présentant un arriéré de plus de 90 jours	9.9% 5.5%	9.6% 5.5%

* En cas de paiement d'un coupon sur les titres de capital de base vendus au gouvernement régional flamand et/ou les instruments additionnels Tier-1 inclus dans les capitaux propres, il sera déduit du numérateur (au prorata). En cas de paiement d'une pénalité sur les titres du capital de base, elle sera déduite de la même manière.

Stratégie et faits marquants

- La stratégie de base de KBC reste centrée sur l'offre de produits et de services de bancassurance aux particuliers, aux PME et aux moyennes capitalisations en Belgique, en République tchèque, en Slovaquie, en Hongrie et en Bulgarie.
- Le 18 décembre 2014, après avoir obtenu le feu vert de la Banque nationale de Belgique, les Conseils d'administration de KBC Groupe SA et de KBC Assurances SA ont décidé de poursuivre l'optimisation de la structure de capital des deux sociétés. Ces décisions ont été approuvées par l'Assemblée générale (extraordinaire) des actionnaires de KBC Assurances SA. Les transactions ont été les suivantes : KBC Assurances SA a racheté des actions propres à KBC Groupe SA pour un montant de 203 millions d'euros avant la fin de l'année 2014 et les capitaux propres des actionnaires ont été remplacés par un emprunt intragroupe Tier-2 d'un montant de 500 millions d'euros souscrit par KBC Groupe SA dans le courant du premier trimestre 2015. Les opérations ont entraîné une amélioration du ratio de solvabilité/CET1 de KBC Groupe SA, tout en maintenant la solvabilité de KBC Assurances SA à un niveau exceptionnellement élevé (avec accroissement du rendement des capitaux propres).
- La nouvelle équipe de direction autonome de KBC Brussels a pris ses fonctions le 1er mars 2015. Elle est composée d'experts de KBC et de CBC ayant récemment rejoint KBC Brussels. Ces experts dirigeront le réseau de succursales et d'agences de KBC Brussels, définiront leur propre politique commerciale pour cette entité et mettront en place la charpente de sa structure opérationnelle.
- En mars 2015, KBC a été informé par la Banque centrale européenne de sa décision d'établir des exigences prudentielles, fixant les seuils suivants pour les capitaux et liquidités du Groupe KBC et de ses principales entités bancaires : un ratio common equity Tier-1 (CET1) d'au moins 10,5% sur la base de la directive CRD IV à pleine charge (aide publique incluse) tant selon le Compromis danois que selon la méthode FICOD et un ratio LCR supérieur à 100% à compter du 1er octobre 2015. À l'heure actuelle, KBC surpasse aisément les nouveaux objectifs.
- En mars 2015, KBC Groupe a lancé avec succès sa seconde émission benchmark euro Tier 2 d'un montant de 750 millions d'euros sur 12 ans, remboursable après 7 ans.

Évolution en matière de développement durable et de responsabilité de l'entreprise (du quatrième trimestre jusqu'à ce jour)

- KBC Ireland a obtenu la distinction « best corporate reputation » du secteur bancaire retail irlandais pour la quatrième année consécutive à la suite de l'étude annuelle Rep Track, ce qui confirme KBC comme étant la banque retail jouissant de la meilleure réputation en Irlande. RepTrak analyse la valeur d'une organisation en fonction de paramètres clefs tels que la performance, le caractère innovant, le leadership, les produits et les services, la gouvernance, les lieux de travail et la citoyenneté.
- Dans le cadre de son programme d'éducation financière « Ready, Steady, Money! », K&H en Hongrie a organisé des cours ciblés de sensibilisation à la finance en mars 2015. En février, les résultats du concours de financement d'équipements sportifs ont été annoncés, avec cinq gagnants et une dotation totale de 2 millions de forints hongrois pour la rénovation intérieure des gymnases des gagnants et le remplacement de leurs

équipements sportifs ; l'accent a été mis sur les petites régions les moins privilégiées. Trois hôpitaux de régions défavorisées ont reçu des équipements d'une valeur de 3 millions de forints hongrois.

- En février, la 10e édition de la plus grande course à pied amateur en Slovaquie – le ČSOB Bratislava Marathon – a inscrit plusieurs nouveaux records : plus de 10 000 coureurs inscrits pour participer aux différentes épreuves, la diffusion en direct du marathon à la télévision nationale slovaque pour la première fois et la participation de 526 employés de ČSOB et de leurs proches, mais aussi de 527 clients de ČSOB Financial Group.
- Pour chaque participant, la Fondation ČSOB a fait un don d'un euro à l'association Konto Bariery afin d'acheter des dispositifs et fauteuils médicaux spécifiques et de rémunérer des accompagnateurs pour les enfants handicapés. Fidèles au slogan de ČSOB, « ČSOB. For you personally » (ČSOB. Pour vous, personnellement), plusieurs membres du personnel ont pris part à une petite campagne interne intitulée « Je cours personnellement pour ... », dans le cadre de laquelle ils ont dédié leur course à des enfants invalides et handicapés.
- L'orientation client est une priorité pour KBC Ireland et son programme « Voice of the Customer » (la voix du client). La banque organise ce vaste programme pour s'assurer à chaque moment que les initiatives destinées à la clientèle sont au cœur des préoccupations de « Bank of You » (votre banque). La banque mesure le degré de facilité de faire affaire avec KBC, la satisfaction de la clientèle et le 'net promoter score' afin d'obtenir des indications précises sur ses performances, par le biais de notes données par les clients.
- En République tchèque, le programme « Era Helps the Regions » de ČSOB a remporté le Grand Prix Internet Effectiveness Award pour sa campagne 2014 en faveur du programme de subventions et des activités connexes mettant l'accent sur l'aide au financement individuel.
- Le 4 mars, ČSOB lançait, pour un année supplémentaire, son programme de subventions « Poštovní spořitelna Regional Development Fund ». Au printemps, jusqu'à 2 millions de couronnes tchèques seront allouées à des projets œuvrant pour les bons rapports de voisinage et l'amélioration des relations dans les communautés et conçus pour impliquer les autorités et résidents locaux. Ce programme est garanti par la VIA Foundation de la République tchèque.
- Lors d'une réunion officielle du Global Compact Network Bulgaria qui s'est tenue début du mois d'avril, CIBANK a reçu l'accréditation officielle pour participer au Pacte mondial des Nations Unies en faveur du développement durable de l'économie mondiale.
- Le 2 avril 2015, KBC a publié son Rapport annuel, intégrant des données non financières, et la quatrième édition de son Rapport à la société.
- En République tchèque, ČSOB et Era ont développé « Klikni a daruj » (Un clic pour un don), une application qui permet aux utilisateurs d'effectuer des dons d'argent facilement et en toute sécurité en faveur de différentes ONG reconnues pour leur transparence. Les utilisateurs ont le choix entre 91 projets portés par 77 ONG.

Déclaration relative aux risques

- Ses activités étant principalement axées sur la banque, l'assurance et la gestion d'actifs, KBC s'expose à certains risques typiques tels que, entre autres, les risques de défaillance, les risques de crédit des contreparties, les risques de concentration, les fluctuations des taux d'intérêt, les risques du marché des capitaux, les risques de change, les risques de liquidité et de financement, les risques techniques d'assurance, l'exposition aux marchés

émergents, les modifications et/ou durcissements de la réglementation, les litiges avec les clients et les risques économiques en général.

- Le fait que le contexte macroéconomique puisse avoir une incidence défavorable sur la valeur des actifs ou puisse occasionner des charges supplémentaires excédant les prévisions est un autre aspect propre au risque de l'entreprise.
- En outre, KBC contrôle rigoureusement les risques opérationnels auxquels il est exposé, en particulier le cyber-risque, devenu un véritable défi ces dernières années et pas uniquement dans le secteur financier.
- Les données relatives à la gestion des risques sont reproduites dans les rapports annuels, les « extended quarterly reports » et les rapports spécifiques sur les risques de KBC, tous disponibles sur le site www.kbc.com.
- La croissance économique mondiale s'est tassée au premier trimestre 2015. Aux États-Unis, le PIB réel a ainsi affiché un taux de croissance annualisé décevant de 0,2%. La fragilité générale observée au premier trimestre s'est également traduite par un effritement de la confiance des producteurs dans les secteurs manufacturiers des États-Unis et du Japon et par des données chinoises ambiguës indiquant une pause de la dynamique de croissance. Durant la période considérée, la croissance économique de la Chine s'est ralentie, de 1,5% pour le trimestre précédent à 1,3%. KBC estime toutefois que le passage à vide de l'économie américaine au premier trimestre ne devrait être que temporaire, les données trimestrielles ayant été faussées par les mauvaises conditions météorologiques et par les grèves menées dans les ports de la côte Ouest.
- La seule région ayant affiché une accélération globale de sa croissance au premier trimestre est l'Europe. Dans les économies du Royaume-Uni, de la zone euro et de l'Europe centrale, le moral a connu une très nette embellie et la confiance des ménages, en particulier, s'est raffermie jusqu'à des niveaux post-crise record ou presque. La consommation des ménages a été stimulée par la croissance des revenus réels, permise par la correction des prix du pétrole, la hausse des salaires nominaux et l'instauration de salaires minimums en Allemagne. En outre, l'amélioration progressive du marché de l'emploi s'est poursuivie dans la zone euro. Au-delà de la consommation privée, la baisse du cours de change de l'euro a contribué à renforcer la compétitivité de la zone euro, soutenant ainsi le secteur des exportations. L'affaiblissement du cours de change de l'euro résulte en grande partie de la politique monétaire très accommodante de la BCE. De plus, l'enquête de la BCE sur la distribution du crédit bancaire indique pour le premier trimestre un nouvel assouplissement des critères d'octroi du crédit dans la zone euro. Dernier point, et non le moindre, la politique budgétaire globale devrait se solder sur une croissance neutre en 2015.
- Depuis mars, la tendance « déflationniste » baissière de l'indice des prix à la consommation, en particulier dans la zone euro, semble se renverser. En avril, l'inflation a de nouveau atteint 0%, progressant légèrement après un niveau de -0,6% en janvier 2015. Dans la zone euro, les prévisions en matière d'inflation se renforcent depuis fin janvier, même si elles restent encore bien en deçà de la barre des 2%. D'un côté, ces prévisions semblent indiquer que les marchés financiers ne tablent pas sur une réalisation prochaine de l'objectif d'inflation de la BCE, mais d'un autre côté, elles illustrent également la dissipation des craintes déflationnistes. Après le creux atteint, l'inflation globale s'accélère et les prévisions inflationnistes font suite au rebond du prix du pétrole qui avait enregistré son niveau le plus bas fin 2014, et à la dépréciation de l'euro. Combinées, ces deux évolutions ont généré un relèvement de plus de 30% du prix du pétrole en euros depuis fin 2014.
- Les rendements obligataires dans le monde ont continué de baisser au premier trimestre. Aux États-Unis, cette baisse a été induite par les déclarations accommodantes de la Fed et par les dernières projections économiques en date suggérant une première hausse des taux un peu plus tardive et moins ambitieuse que

prévu. Dans la zone euro, les rendements des emprunts d'État allemands à 10 ans se sont repliés en dessous des 20 points de base au terme du trimestre, principalement du fait des achats obligataires massifs réalisés par la BCE à partir de mars. Le rendement des obligations allemandes à 10 ans a enregistré un niveau historiquement bas de 7 points de base à la mi-avril. Il s'est toutefois redressé fin avril, pour rejoindre, avec une rapidité surprenante, son niveau actuel de 37 points de base. La hausse progressive continue des prévisions en matière d'inflation n'est probablement pas étrangère à ce mouvement.

- La divergence des politiques monétaires menées par la Fed et la BCE a causé une dépréciation de l'euro par rapport au billet vert au premier trimestre, de 1,21 à 1,07 dollar américain par euro, atteignant même temporairement le plancher de 1,05. Après cela, la tonalité plus conciliante de la Fed a de nouveau induit une dépréciation modérée du billet vert, jusqu'à son niveau actuel de 1,12 dollar américain par euro.
- Dans ce contexte d'amélioration de l'environnement économique européen, la situation politique en Grèce constitue le principal risque pour l'économie européenne. Le financement provisoire du budget grec jusqu'à la fin du mois de juin, date à laquelle la prolongation du programme actuel touchera à sa fin, constitue le problème le plus urgent à régler. En outre l'inévitable troisième plan d'aide devra faire l'objet de négociations à un moment donné. Ce programme, qui couvrira les besoins financiers de la Grèce pour le reste de la décennie, s'élèvera probablement à 50 milliards d'euros environ. Tout bien considéré, KBC estime que la volonté politique rationnelle des deux parties permettra, en fin de compte, d'éviter la défaillance de l'emprunteur souverain grec. Pourtant, la probabilité d'une défaillance accidentelle ou d'une évolution des positions politiques en faveur d'un « Grexit » n'est pas négligeable. Un tel scénario susciterait des incertitudes et de la volatilité sur les marchés, mais sans menacer l'intégrité de l'euro comme ce fut le cas en 2010 ou en 2012. Cette nouvelle donne s'explique fondamentalement par l'exposition réduite du secteur financier de la zone euro à la Grèce, la création de l'Union bancaire européenne et, facteur tout aussi important, le rôle stabilisateur de la BCE.

Pour tout complément d'information, veuillez contacter :

Wim Allegaert, Directeur Investor Relations, KBC Groupe
Tel +32 2 429 50 51 - E-mail : wim.allegaert@kbc.be

Viviane Huybrecht, Directeur Communication Corporate / Porte-parole KBC Groupe
Tel +32 2 429 85 45 - E-mail : pressofficekbc@kbc.be

* Ce communiqué contient des informations soumises à la réglementation sur la transparence des entreprises cotées en Bourse.

KBC Groupe SA

Av. Du Port 2 – 1080 Bruxelles
Viviane Huybrecht
Directeur
Communication Corporate/
Porte-parole
Tel. +32 2 429 85 45

Service Presse
Tel. +32 2 429 65 01 Stef Leunens
Tel. +32 2 429 29 15 Ilse De Muyer
Fax +32 2 429 81 60
E-Mail : pressofficekbc@kbc.be

Les communiqués de presse KBC peuvent être consultés sur www.kbc.com ou obtenus en envoyant un courriel à pressofficekbc@kbc.be
Suivez nous sur www.twitter.com/kbc_group